

CONVOCATION

Assemblée régionale de l'URAASS Auvergne-Rhône-Alpes suivie du Comité régional

Jeudi 10 avril 2025 – de 10h00 à 16h30

Lieu :

Salle du Conseil de la mairie du 6^e – 58 rue de Sèze – 69006 Lyon

Cher(e) Membre,

J'ai le plaisir de vous adresser la convocation à notre prochaine Assemblée régionale qui aura pour ordre du jour :

Matinée :

1. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée régionale du 6 juin 2024
2. Rapport moral du Président de la délégation pour l'année 2024 : audition
3. Rapport d'activité de la délégation sur l'année 2024 : débats et adoption
4. Rapport de gestion de la délégation pour l'exercice 2024 : audition et échanges
5. Questions diverses
6. Renouvellement du Comité régional
 - Adhérents 2025 : point sur les adhésions et présentation des collèges de votants
 - Présentation des candidatures et modalités de vote
 - Scrutins 1 & 2 : élection des représentants des collèges associatifs
 - Scrutin 3 : élection des représentants hors collèges associatifs

Buffet convivial

Après-midi : Point « Commission du réseau »

7. Appel à candidatures en CDU 2025 : l'ARS et France Assos Santé donnent le top départ !
 - Présentation de la campagne 2025 par G. Bonnet (ARS, à confirmer) et M. Aveline : « *Nous avons tiré les enseignements de l'édition 2022 pour faciliter l'engagement des associations* »
 - Atelier : « convaincre un bénévole selon son profil et ses motivations »
 - Les prochaines étapes !

Pour les nouveaux membres élus du Comité régional, le buffet sera suivi, à 14h, d'une première réunion du Comité régional (dans la Grande salle des Beaux-Arts) afin de :

- élire les membres du Bureau -> 5 scrutins : élections du Président ; du 1^{er} Vice-président ; des représentants des collèges associatifs ; des autre(s) représentant(s) (*le cas échéant*)
- statuer sur une candidature (titulaire/suppléant) de l'URAASS Auvergne-Rhône-Alpes au Conseil d'administration de l'UNAASS
- adopter le calendrier de réunion des instances pour la suite de l'année 2025.

Les documents suivants sont consultables en ligne sur : <https://bit.ly/AG-elective-10-04-25>

- PV de l'assemblée régionale du 6 juin 2024
- projet de résolutions
- rapport d'activité 2024 (disponible à compter du 20 mars)
- rapport de gestion 2024 (disponible à compter du 20 mars)
- liste des adhérents et répartition entre les collèges (disponible à compter du 27 mars)
- candidatures au Comité régional (disponible à compter du 27 mars)
- note de présentation des opérations de vote de l'Assemblée régionale
- mandat de représentation (pouvoir)

Seules les associations présentes ou représentées pourront prendre part au vote, c'est pourquoi nous vous remercions de nous **confirmer votre présence** en complétant le formulaire suivant (<https://bit.ly/Assemblee-regionale-10-04-25>) idéalement avant le 26 mars.

Si, en tant que représentant légal ou régional de votre association (contact indiqué dans le bulletin d'adhésion), vous ne pouvez assister à cette assemblée régionale, nous vous invitons à vous faire représenter par un mandataire. Vous trouverez à cet effet un « pouvoir » sur ce lien (<https://bit.ly/Mandat-2025>) que vous voudrez bien, après l'avoir complété et signé, remettre à votre mandataire ou retourner à notre siège régional (par mail – auvergne-rhone-alpes@france-assos-sante.org - ou courrier : 129, rue de Créqui, 69006 Lyon).

A noter que chaque membre ne peut détenir, en dehors de son droit de vote, plus d'un seul pouvoir formellement donné par un membre non présent.

L'équipe de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes, se tient à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions sur cette prochaine échéance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le 10 mars 2025

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Le Président



François BLANCHARDON

IMPORTANT

Si votre association souhaite présenter sa candidature au Comité régional, nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 20 mars pour le faire (informations et pièces à fournir : <https://bit.ly/renouvellement-comite-regional-25>)